

15 NOVEMBRE 1969.-

NANCY .-(54)
oooooo

HEURE : 17 H 00.

NOMBRE DE TEMOINS : 1 (et 3 inconnus).

OBSERVATION de trois " soucoupes volantes " ainsi que de 6 OVNIENS en vol au-dessus de NANCY.

L'enquête qui suit est l'une des plus intéressantes affaires dont nous ayons eu à nous occuper jusqu'à présent.

Intéressante et difficile par le fait que cette observation comporte de nombreux points insolites. Notre tâche nous a été facilitée par le témoin qui malgré un laps de temps assez long (7 ans) depuis son observation jusqu'à notre enquête, se souvient des moindres détails. Les déclarations de Mme X. (anonymat demandé, mais identité connue de nous) n'ont jamais varié malgré les nombreux " interrogatoires " et " contre interrogatoires " que nous lui avons fait subir.

Nous avons été frappé par la petitesse de la soucoupe (grosse comme une roue de voiture nous précise le témoin - environ 60 cm) et surtout par la taille des êtres qui l'occupaient (tête de la grosseur d'un point).

Le témoin ne peut se tromper quant à la taille de l'OVNI car celui-ci était caché derrière une cheminée (♯) dont nous avons nous même pu constater la longueur (entre 1 mètre et 1 m 50).

Les dires de (au moins) 3 autres témoins pourraient venir corroborer le témoignage de Mme X.

Nous ~~EM~~ avons eu connaissance de cette observation par ami réciproque de l'un de nous. Mme X. est venue nous trouver

pour nous raconter son histoire (ce qui est rare de la part des témoins).

Elle était très réticente pour que nous divulguions son observation à d'autres organismes ufologiques, mais nous a tout de même autorisé à le faire.

Cette observation a profondément marqué le témoin, qui depuis lors s'intéresse avec enthousiasme et passion (peut-être trop au phénomène OVNI. Mais le fait que ses dires n'ont jamais varié nous fait penser que Mme X. a bien fait une observation insolite. Elle avait trouvé le spectacle gracieux et d'une grande beauté ! Les sourires qu'elle lui ont fait ces êtres l'ont également beaucoup touchée.

Mme X. est persuadée " qu'ils " ne voulaient pas faire de mal et " qu'ils " attendaient simplement leurs copains (les quatre êtres qui occupaient les deux autres engins).

Mme X. (environ 60 ans) vit seule avec son mari dans un vétuste immeuble (3ème étage) bordant l'une des plus grandes artères de NANCY.

Mme X. a peut-être le tort de se vanter de cette observation auprès de toute personne qu'elle rencontre (pourquoi alors demander l'anonymat) ce qui lui vaut une réputation de sympathique illuminée.

OBSERVATION DETAILLEE :

Le 15 NOVEMBRE 1969, vers 17 H 00, Mme X. alors qu'elle attendait par sa fenêtre des pigeons pour leur donner à manger (comme elle le fait tous les jours) aperçut, venant de sa droite, un objet insolite. L'engin évoluant au ras des toits se dissimula derrière une cheminée située en surplomb juste en face de la fenêtre du témoin (20 à 30 m)/

Seule la partie supérieure (coupole transparente laissant voir deux têtes) dépassait des mètres de la cheminée. Mme X. n'y prêta tout d'abord guère attention et regagna sa cuisine pour "bricoler". Réfléchissant soudainement à ce qu'elle venait de voir, Mme X. rejoignit sa fenêtre. Elle perçut à sa gauche un reflet rouge venant de derrière une cheminée (à environ 5 m d'elle). C'est alors que l'objet sortit lentement de sa cachette. Il se présentait sous la forme d'un disque bombé en métal gris surmonté d'une coupole transparente occupée par deux êtres dont la tête seule était visible. De nombreux "phares de voiture" composaient le dessous de l'engin. Mme X. prit peur et dit à voix haute : "Mais c'est une soucoupe !"

- "Oui, c'est une soucoupe n'aie pas peur, il faut que tu regardes !" lui répondit une voix comme chuchotée à son oreille (?!) Les deux êtres se regardèrent et se tournèrent vers le témoin en lui souriant puis leur tête disparut à l'intérieur de l'engin. La soucoupe volante continuant toujours sa route lentement, effectua une "chandelle" devant une haute cheminée.

Au même instant, deux autres engins entièrement identiques au premier (avec 2 humanoïdes par OVNI) passèrent au loin (côte à côte) en rasant les toits (environ 70 m du témoin).

Le premier objet rejoignit alors les deux autres en les devançant. (Le témoin nous déclara : "à ce moment je n'ai eu qu'une peur, c'est qu'ils percutent les antennes de télévision!")

La formation en triangle s'éloigna ensuite vers la rue d'Armeval (NORD.OUEST).

Mme X. voulut alors avertir ses voisins, mais en se retournant,

elle se vit dans une glace murale et constata avec stupeur que son visage et ses mains étaient enflés et qu'une bosse " grosse comme un oeuf de pignon " ornait son front. " Une cicatrice rouge subsiste encore entre ses deux yeux sept ans après. Ces séquelles disparurent environ 1/2 heure plus tard.

REMARQUES :

- Taille remarquable des OVNI : diamètre d'environ 1 mètre maximum et habitacle 3 cm 30 (dimension très approximative).
- Les humanoïdes (2 par OVNI) : seule leur tête a pu être observée face simiesque, large bouche aux dents blanches - le reste du visage n'a pu être décrit (nez, yeux, oreilles, etc..) Leur tête était grosse " comme un poing ". Ces êtres étaient coiffés d'une sorte de bonnet de couleur sombre.
- Les deux ovniens sont rentrés dans l'engin quand celui-ci a amorcé la chandelle. Le témoin ne se souvient pas si ils en sont ressortis après cette manoeuvre.
- La voix qui rassura le témoin quand il prit peur semblait chuchotée à son oreille. Un certain contact télépathique pourrait en être l'explication.
- Une forte odeur d'acide a été sentie par le témoin (avant la chandelle) - ozone ?
- Aucun bruit n'a été perçu.
- La soucoupe évoluait très lentement et a toujours gardé une vitesse constante.
- Direction à la première venait de l'EST, les deux autres du SUD. EST et sont reparties toutes les trois vers LE NORD. OUEST.

- La fenêtre du témoin (3ème étage) ne donne que sur les toits ou murs des maisons environnantes qui forment de nombreux cul de sac. On est obligé de se pencher pour voir à droite ou à gauche (ce qu'a du faire le témoin pour voir l'OVNI sortir de sa cachette bien que sa vue ait été attirée par la lueur rouge).

- L'observation aurait été améliorée si le témoin avait regardé par la fenêtre de sa cuisine qui est juste en face de la cheminée.

- A la différence des autres jours, aucun pigeons n'étaient présents sur les toits voisins.

- Le temps était couvert, mais malgré la saison, il faisait encore jour.

- Aucune trace de brûlure sur les toits ou cheminées n'a été remarqué par le témoin. Les cheminées ont été recrépies depuis. Nous n'avons nous-même constaté aucune anomalie.

- Lors du passage de l'OVNI, Mme X. a ressenti de nombreuses piqûres sur le visage.

AUTRES EVENTUELS TEMOINS : Trois autres personnes, d'après Mme X. auraient été témoin de ce phénomène, mais nous nous sommes trouvés dans l'impossibilité de joindre ces témoins pour confirmation (retraite, décès, changement de domicile). Nous poursuivons néanmoins nos recherches.

- Lors d'une déposition faite en 1971 dans un commissariat de la ville, Mme X. a pu apprendre qu'un policier en service ce jour là (1969) à BRABOIS (banlieue de Nancy) avait lui même vu cette (ou ces) soucoupes mais dont les " phares " étaient " allumés ".

- Un gardien du Crédit Lyonnais (situé à quelques mètres du domicile de Mme X. aurait également vu ces objets (mais certainement du dessous, étant donné sa position en contre-bas dans la cour de la banque).

- Une autre personne du quartier serait également témoin.

POINTS OBSCURS :

- Nous ne comprenons pas très bien le fait que Mme X ait pu voir les 4 autres ovniens dans les deux autres OVNI passant au loin, vu la taille de ceux-ci (SV et ovniens) et la distance séparant le point d'observation et le point de passage.

- Il est également étonnant qu'il n'y ait pas eu plus de personnes témoins de ce phénomène vu ce lieu (rue St Jean) très fréquenté.

- Le contact (télépathique ?) supposé établi entre Mme X. et les ufonautes peut paraître suspect ou alors très intéressant si cela est réel. A ce propos, Mme X. est formelle : la voix venait de l'extérieur (chuchotée à l'oreille) et non de l'intérieur; il ne s'agit donc pas d'un phénomène de subconscient (et peut-être pas d'un contact télépathique). Nous n'avons pas plus de précisions sur l'intonation, l'accent, etc. de la voix. A noter également le langage familier de cette "voix": tutoiement, emploi du terme "soucoupe volante".

- Le passage fugitif de l'engin au début de l'observation explique peut-être le fait que Mme X. n'ait tout d'abord pas réagi immédiatement (observation continue sans retourner à sa cuisine - Il est également dommage que le déplacement n'ait pas été observé par Mme X. qui se trouvait pourtant près de la fenêtre donnant sur la cheminée.)

- Nous avons eu des difficultés pour rassembler toutes les données de l'affaire vu la réticence du témoin qui ne désirait pas (au début 1975) que nous prenions des notes.

- Mae X. serait également le seul témoin (malgré la présence d'autres personnes) d'autres phénomènes insolites (dont un près de DIEUZE - MOSELLE - ou 2 OVNI identiques à ceux de 1969 survolèrent la voiture du témoin avant de disparaître dans les nuages): vérité, affabulations, ou alors faut-il parler de contactée ?